

Rapport d'analyse Page 1 / 2  
Edité le : 26/03/2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS

1 Place Andrevetan  
74800 LA ROCHE SUR FORON

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	SLA24-4972		
<b>Identification échantillon :</b>	<b>SLA2403-2442-1</b>	<b>Analyse demandée par :</b>	<b>ARS DD de HAUTE SAVOIE</b>
<b>Doc Adm Client :</b>	ARS74		
<b>UGE :</b>	0234 - C.C. PAYS ROCHOIS - REGIE		
<b>Nom de l'exploitant :</b>	C.C. PAYS ROCHOIS		
<b>Nom de l'installation :</b>	ST PIERRE- PRINCIPAL	<b>Type :</b> UDI	<b>Code :</b> 002789
<b>PSV :</b>	0000003178		
<b>Point de surveillance :</b>	CHEF LIEU		
<b>Localisation exacte :</b>	Salle de pause maintenance gymnase college		
<b>Département/Commune :</b>	74 / SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY		
<b>Nature:</b>	<b>Eau de distribution</b>		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Motif du prélèvement :</b> CP	<b>Type de visite :</b> D2	<b>Type Analyse :</b> CNP	
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 21/03/2024 à 08h46 Réceptionné le 21/03/2024 à 15h22		
	Identifié (Origine, Point, Nature), prélevé et mesuré sur le terrain par le client LIDAL : HERAN YOAN, selon son protocole et son matériel.		
	Flaconnage SAVOIE LABO		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de Début d'analyse 25/03/2024 16:23:38

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b>							
Pluviométrie 48 h	0	mm/48h	Observation				
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Observation				
Chlore libre (in situ)	N.M.	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD				
Chlore total (in situ)	N.M.	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD				
Odeur de l'eau (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative				
pH sur le terrain	7.6	Unité pH	Electrochimie			6.5	9

Doc Adm Client : ARS74

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	13.5	°C	Méthode à la sonde				25
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<b>Métaux</b>							
Cuivre total	0.019	mg/l Cu	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	2		1 #
Nickel total	< 1	µg/l Ni	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	20		#
Plomb total	< 0.2	µg/l Pb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

**Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres mesurés.**

*La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation*

François GENET  
Responsable Laboratoire

